



## LETTRE OUVERTE A MADAME LE MAIRE DE MALLEMORT

Madame le Maire,

Lors du conseil municipal du 11 juillet dernier, des membres de notre association se sont laissé emporter par leur indignation, troublant ainsi le bon déroulement de cette instance. Nous le regrettons et vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Ce comportement s'explique toutefois par un sentiment d'indignation et d'exaspération qui nous semble justifié :

- Indignation en découvrant que l'IMBE avait été contacté, non pas pour présenter les résultats de recherche obtenus sur le Piboulon par l'équipe de M. Dutoit, mais pour soutenir explicitement le projet de Parc Solaire de Voltalia (ce qui explique le refus du directeur de l'IMBE de répondre à l'invitation qui lui avait été faite, voir annexes)
- Indignation en entendant Voltalia donner, sans que personne ne s'en émeuve, une description du Piboulon bien différente de celle donnée en 2015 pour obtenir à l'époque l'accord du conseil municipal...
- Indignation encore en entendant Voltalia évoquer un projet d'une durée de vingt ans alors que la promesse de bail exigée par cette société est en réalité de quarante ans, sans aucune close en interdisant le renouvellement.
- Indignation toujours en entendant Voltalia continuer à prétendre que le site de l'ancienne décharge n'est pas adapté à un projet photovoltaïque, alors que celui-ci vient de faire l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt de la Métropole.
- Exaspération en entendant dire que pour développer l'énergie photovoltaïque en France, il ne reste plus que des sites dont la biodiversité est aussi riche que celle du Piboulon !
- Consternation enfin, en constatant le refus d'un véritable débat dans lequel toutes les parties prenantes, dont notre association, pourraient s'exprimer.

Madame le Maire, nous pensons que les mots : « biodiversité, protection de l'environnement, transition écologique » font sens pour vous et pour votre conseil municipal.

Dans l'édito du Mallemort Infos de cet été, vous écrivez au sujet du projet Parc Solaire du Piboulon : « Le débat est ouvert... ». Dans ce cadre, nous proposons que lors du prochain conseil municipal M. Dutoit, directeur de recherche au CNRS, vienne présenter ses travaux relatifs aux Craux anciennes. Avec l'ensemble de votre conseil, vous disposerez ainsi d'une information objective et impartiale sur le niveau de biodiversité du Piboulon et sur son intérêt patrimonial pour notre commune et notre département.

A titre indicatif, sachez que lors des inventaires botaniques réalisés ce printemps, M. Dutoit du CNRS et M. Guende du parc du Luberon ont identifié 143 espèces différentes sur la Crau du Piboulon. En comparaison, l'étude d'impact de Voltalia ne mentionne que 49 des espèces de cette liste. Devant ce résultat il semble légitime de s'interroger sur la qualité et complétude de l'étude d'impact présentée par Voltalia dans son dossier de demande de permis de construire.

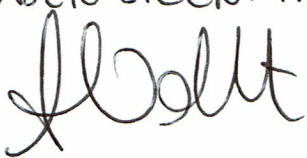
M. Dutoit nous a confirmé sa disponibilité pour le Conseil Municipal du 26 septembre prochain. Son audition apparaît essentielle pour vous permettre d'évaluer à sa vraie valeur et en toute transparence, la biodiversité de la Crau du Piboulon. Vous pourrez alors, avec votre Conseil éclairé, réévaluer ou non ce projet et décider de la suite à donner :

- Confirmer la nécessité pour la commune et ses habitants d'aménager un parc solaire sur le Piboulon
- ou au contraire, envisager d'autres options permettant de développer l'énergie solaire à Mallemort tout en respectant l'environnement et les richesses naturelles de notre commune (ancienne décharge, parkings, toitures,...) et demander à la préfecture qu'un arrêté de biotope protège la biodiversité exceptionnelle du Piboulon.

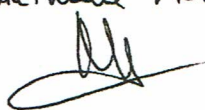
Espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez agréer madame le Maire l'expression de nos excuses renouvelées.

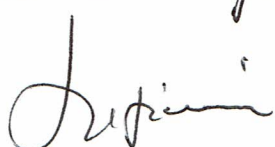
Mallemort, le 11 septembre 2018

Les membres du Conseil Collégial

VAN DEN STEEN Anne  


Thierry PLATON  


Nathalie Karbuch  


Jean-Christophe / Claude  


## Annexe 1 : Demande d'une intervention de l'IMBE en faveur de Voltalia

**Mail du 9 juil. 2018 à 23:26**

Bonjour

Suite à la note réalisée par l'IMBE pour le compte de l'association « La parole aux citoyens » concernant le projet d'aménagement d'une centrale solaire sur Mallemort (moins de 5ha), les polémiques au sujet de cette installation prennent beaucoup d'ampleurs, avec une remise en question du travail réalisé par Voltalia, Ecomed et indirectement la commune.

**La mairie de Mallemort souhaiterait vivement une intervention de l'IMBE au cours du conseil municipal du 11 juillet au cours duquel Voltalia et Ecomed présenteront le projet.**

A cette occasion, l'IMBE pourrait

- Repréciser son rôle, son statut, ses objectifs ...dans le domaine de l'écologie, ...
- Rappeler les enjeux écologiques du site de projet
- Expliquer comment le projet intègre les enjeux écologiques, comment l'IMBE peut être un partenaire pour accompagner le développeur et la commune dans la réalisation d'un projet ENR respectueux de l'environnement
- Eventuellement rappeler les procédures auxquelles sont soumis les projet photovoltaïques en France

**L'objectif est d'apaiser la situation** et d'apporter des éclaircissements sur un projet qui a bénéficié d'avis favorables de la part de tous les services instructeurs, du commissaire enquêteur, avec AP d'autorisation fin 2017. (le site fait l'objet d'un zonage spécifique au PLU).

**Rappel :** *pour information, la commune de Mallemort est l'une des rares communes à avoir réalisé des expertises écologiques dans le cadre de l'élaboration de son PLU, démarche encore rare et soulignée par les services de la DREAL (service planification). Cela illustre la volonté de la municipalité d'intégrer la biodiversité dans le cadre de l'aménagement de son territoire. (la commune de Salon emboite le pas de Mallemort dans cette démarche écologique pour la révision allégée de son PLU).*

En pièce jointe le courrier IMBE et un communiqué de presse qui rappelle l'historique, le contexte.

**Merci par avance**

**Eric BRUCHET**

**Mairie de Mallemort(13)**

*Adjoint Urbanisme, Environnement, Patrimoine*

*Adjoint culture*

**06 47 69 14 91**

**Pour Hélène GENTE, Maire de Mallemort**

## Annexe 2 : Refus du directeur de l'IMBE

**Envoyé:** Mardi 10 Juillet 2018 23:15:37

**Objet:** Re: Mallemort projet PIBOULON Conseil municipal du 11 juillet 2018 18h

Monsieur l'Adjoint,

Je vous remercie pour votre invitation mais je vous précise tout de suite que je ne pourrai pas y donner suite car l'IMBE n'est pas du tout concerné par ce dossier.

En effet, même si Thierry Dutoit est rattaché à l'IMBE pour sa recherche, il a bien précisé que son intervention dans ce dossier de Piboulon relève d'une initiative individuelle et son positionnement n'engage que sa propre personne.

Les expertises ou contre-expertises dans les études d'impact n'entrent pas dans les prérogatives de l'IMBE qui est une Unité Mixte de Recherche ; de fait, notre sollicitation sur des cas précis ne peut se faire que de manière exceptionnelle et par les services instructeurs, et ce, sans parti pris. .

Ceci dit, l'IMBE est fortement impliqué dans la réflexion globale sur la transition environnementale et prête une attention particulière au développement des ENR pour limiter les nuisances liées à la dépendance aux énergies fossiles.

Bien entendu, nous sommes tout fait conscients que ce développement des ENR ne peut pas se faire à n'importe quel prix, c'est pourquoi nous travaillons depuis des années avec les collectivités et les aménageurs eux même pour viser la transparence écologique, mais nos travaux se situent bien en amont

Conscients que les oppositions et les situations de conflits ne permettent pas de progresser (bien au contraire, elles sont plutôt contre productives et aggravent le plus souvent les conditions socio-environnementales), depuis des années nous privilégions les échanges, les démarches collaboratives et les relations partenariales avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire afin de co construire les bases du développement durable. Nous avons pu ainsi développer de nombreux projets de R&D avec les aménageurs et depuis 2013 nous avons même mis en place l'initiative GASBI (<https://gasbi.osupytheas.fr>) soutenue, entre autres, par la Fondation de France, la Région PACA et le Ministère de la Transition Ecologique.

A la lumière de ces éléments, vous comprendrez bien qu'à ce stade du déroulement de l'instruction du projet photovoltaïque de Piboulon, l'IMBE n'a aucun rôle à jouer et encore moins d'avis à émettre.

En espérant que les tensions s'apaisent et que le dialogue constructif puisse être de rigueur pour la suite de ce projet, je vous invite, ainsi que toutes les parties concernées, à consulter le livre blanc du GASBI (accessible dans le rubrique «Les chantiers » du site web (cf. supra) afin d'avoir quelques éléments d'éclairages globaux. Parallèlement, je vais vous faire parvenir quelques exemplaires papiers par courrier postal.

Bien cordialement